Emmanuel Macron veut réduire les droits des salariés au profit des chômeurs français d'origine étrangère

28/08/2014 à 12h39



[…] Dans cet entretien [du 25 août mais publiée dans le Point du 28], le "pas encore mais presque" ministre de l'Economie est interrogé sur la politique gouvernementale. Il défend logiquement la ligne qu'il avait contribué à façonner alors qu'il était conseiller de François Hollande. Alors qu'il n'est pas directement questionné sur ce sujet précis, Emmanuel Macron évoque une "étape 2" de la modernisation du marché du travail, passant notamment par le rehaussement des seuils sociaux et par un certain nombre d'assouplissements. **"Nous pourrions autoriser les entreprises et les branches, dans le cadre d'accords majoritaires, à déroger aux règles de temps de travail et de rémunérations. C'est déjà possible depuis la loi de juillet 2013, mais sur un mode défensif, pour les entreprises en difficulté. Pourquoi ne pas étendre ce dispositif à toutes les entreprises**, à la condition explicite qu'il y ait un accord majoritaire avec les salariés".
Emmanuel Macron sait bien que la proposition est potentiellement explosive, mais tente de désamorcer la bombe.

> ***"Il s'agit de sortir de ce piège où l'accumulation de droits donnés aux travailleurs se transforme en autant de handicaps pour ceux qui n'ont pas d'emploi, en particulier pour les jeunes et les Français d'origine étrangère.***

Mais c'est difficile à expliquer et à porter, spécialement

quand on est à gauche. (…) On oublie que, historiquement, la loi servait à protéger les plus faibles, alors qu'aujourd'hui la surabondance des lois peut au contraire handicaper les plus fragiles". […]
Usine Nouvelle